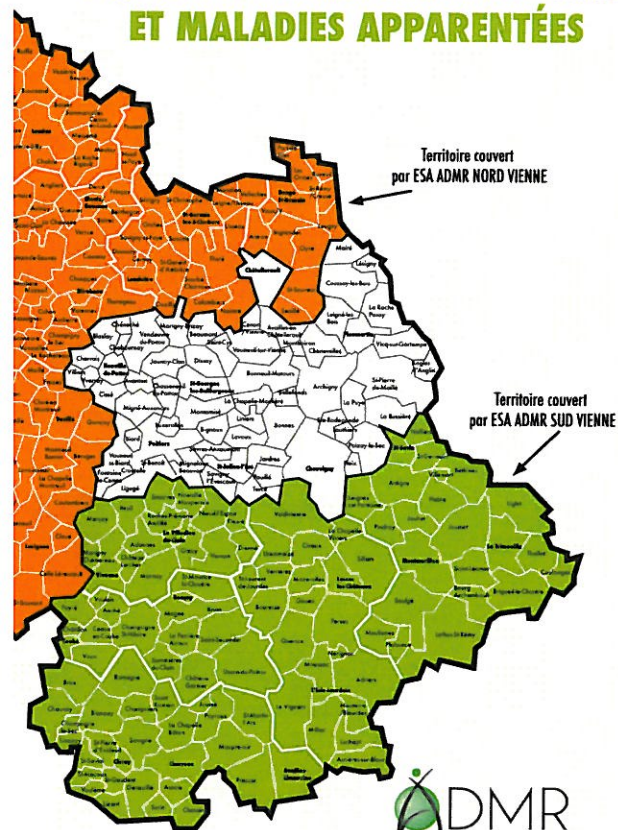


ESA ADMR Nord Vienne

intervient sur les cantons suivants :

Sellerault Nord, Ouest et Sud, Dangé-Saint-Romain, Cloître, Loudun, Lusignan, Mirebeau, Moncontour, Nuis-sur-Guesnes, Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Les Trois Moutiers et Vouillé.

ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES



ADMR
la référence du service à la personne
FÉDÉRATION ADMR
18, rue Nungesser - BP 1169
86062 Poitiers Cedex 9

ESA ADMR Sud Vienne

intervient sur les cantons suivants :

les-Limouzine, Charroux, Civray, Couhé, Gençay, e-Jourdain, Lussac-les-Châteaux, Montmorillon, La Trimouille, La Villedieu-Du-Clain, Vivonne partie sur les cantons de Chauvigny et Saint-Savin.

70% des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une forme proche de cette maladie vivent chez elles et ont besoin d'une aide spécifique à domicile.



C'est possible aujourd'hui avec le service

« *Equipe Spécialisée Alzheimer* »
de l'ADMR.

EN QUOI CONSISTE CE SERVICE ?

Il s'adresse aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées et à leurs aidants. Cette prestation associe des soins à des activités thérapeutiques et sociales.

Bénéfices pour le patient :

- réduire les symptômes et l'avancée de la maladie,
- maintenir ou développer ses capacités sensorielles, motrices et cognitives,
- vivre plus longtemps à domicile.

Bénéfices pour les aidants :

- ils sont soutenus et écoutés,
- leur relation au malade est améliorée,
- ils reçoivent des conseils pour adapter l'environnement du domicile.

QUI INTERVIENT ?

La prestation est réalisée par une équipe pluridisciplinaire, spécialement formée à la maladie d'Alzheimer :

- infirmier coordinateur,
- ergothérapeute ou psychomotricien,
- assistant de soins en gérontologie.

Cette équipe travaille dans le cadre d'un service de soins infirmiers à domicile de l'ADMR.

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Les soins de réhabilitation et d'accompagnement délivrés par le service « Equipe Spécialisée Alzheimer » de l'ADMR sont prescrits par un médecin. 12 à 15 séances par an sur trois mois à raison d'une à deux séances par semaine. Cette prestation est renouvelable tous les ans. Son coût est financé en totalité par les caisses d'assurance maladie.

UN TRAVAIL EN RÉSEAU

L'Equipe Spécialisée Alzheimer de l'ADMR travaille en partenariat avec :

- les professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux (médecins traitants, services d'aide ...),
- les structures spécialisées dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer.

